

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<u>16</u>	<u>19</u>	<u>16</u>

Date de la convocation
08 décembre 2008

Date d'affichage
17 décembre 2008

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BELVEZET**

Séance du 12 décembre 2008

L'an deux mille huit

et le 12 décembre
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL
Nicole, MMrs COUSTES-CHAPDANIEL Jean Claude, MERIC Pascal.
Excusés : MMrs BOULAT Olivier, DELORD Paul, ROUVIERE Francis

M MERIC a été élu secrétaire

Objet de la Délibération

Produits amendes de police

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un projet de
mise en conformité de signalisation de passage à niveau sur la
Commune de Belvezet, qui pourrait être financé par une dotation
provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation
routière, attribuée par le Conseil Général.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien
vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de
procéder à des travaux de mise en conformité de signalisation de
passage à niveau pour un montant de 361.96 €uros T.T.C. et il
prévoit le financement suivant::

Coût T.T.C.	361.96 €uros
Subvention :	157.00 €uros
Quote-part communale :	204.96 €uros

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Alain VEYRUNES

